

Semaine du 30 mai au 6 juin 2021

La sainte Trinité

Horaires des célébrations

Dimanche 30 mai 2021

9h30 Église Saint-Gérard-Majella

Parents défunts
Robert Lafleur

Réjean Meilleur
Collecte aux funérailles

11h Église Saint-Joseph

Lise, Valentine & Édouard Racicot
Raymond Meilleur

Monique Racicot
Édith Dicaire et Sylvain Brunet

Dimanche 6 juin 2021

9h30 Église Saint-Gérard-Majella

Gaston Lachaine
Guérison Rosario Dell & Carmen Paradis

Succession
David Gareau

11h Église Saint-Joseph

Guy Danis
Aux intentions personnelles

Louiselle Dubé
Jeannette Meilleur

Lampe du sanctuaire

Église Saint-Gérard-Majella
Église Saint-Joseph

Sylvie & Luc Lefrançois
Christian Sigouin

Merci pour vos contributions. Votre appui financier est très important.

Quête du 23 mai 2021 **VB** 236.85\$ **K** 182.10\$

Cultes 66.75\$

Contribution annuelle

Dîme 2021

St-Gérard 2200.00\$

St-Joseph 1020.00\$

Merci de donner à la Paroisse Bon Pasteur.

FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ, 30 mai 2021
TRINITÉ, MYSTÈRE DE PAUVRETÉ !

Quel blasphème sous ma plume !
Affirmer que la sainte Trinité, mystère grand et sublime,
s'avère mystère de pauvreté!
Heureusement, je m'appuie sur l'affirmation
d'un mystique, prêtre et théologien,
Maurice Zundel, qui écrit :
«Dieu est Dieu parce qu'Il n'a rien,
parce qu'Il ne peut rien avoir,
parce que toute possession en Lui est impossible,
par qu'Il est l'Amour sans reste,
l'Amour sans retour,
L'Amour qui n'est qu'Amour. »

La sainte Trinité est mystère d'Amour.
C'est l'Évangile qui nous le révèle :
mystère de grandeur et d'infinité,
mystère de don, de générosité, de gratuité.
La grandeur, c'est de savoir donner,
la grandeur, c'est d'être généreux,
la grandeur, c'est de se donner,
de donner tout son être
de donner tout en se donnant soi-même!

Autant d'expressions révélant
que la Trinité est mystère de pauvreté,
parce qu'entre le Père, le Fils et l'Esprit,
l'Amour se donne, se redonne, et s'épuise sans s'épuiser.
Associés à ce mystère extraordinaire par notre baptême,
vivons cette sainte pauvreté,
par l'amour donné et reçu, la générosité, la gratuité,
la communication de nos talents d'être...
Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.
© 2021 Y. Michel Lafontaine, prêtre

Règles à l'intérieur du lieu de culte

- Les participants doivent conserver leur couvre-visage ou leur masque de procédure selon les consignes du palier d'alerte sauf dans les cas d'exception nommés dans les consignes principales.
- Les participants sont encouragés à ne pas parler dans la mesure du possible et à murmurer leurs prières
- Pour tous les rituels, il ne peut y avoir, en aucun temps, partage entre les participants d'un objet ou encore de contacts physiques. Des objets à usage unique doivent être utilisés et la distanciation physique doit être respectée.
- Pour les offrandes ou collectes, on évitera les échanges monétaires et on privilégiera des moyens alternatifs (ex. : plateformes électroniques de dons). Un panier de dépôt pourrait être prévu à la sortie et les participants invités à y déposer leurs offrandes.
- L'officiant ou un bénévole n'est pas tenu de porter le masque lorsqu'il prend la parole s'il est à plus de deux mètres des autres personnes ou s'il est derrière une barrière
- Il est strictement interdit de faire intervenir un ensemble choral en toutes circonstances ou de faire chanter les participants. S'il y a lieu, un ou deux chanteurs interviendront à une distance supérieure à deux mètres entre elles ainsi qu'entre elles et le public.
- L'utilisation d'une barrière en plexiglas est encouragée devant les célébrants ou les chanteurs
- Utiliser un système de son avec microphone pour éviter aux célébrants et aux chanteurs de projeter la voix

Consigne principale— Alerte (rouge) maximale applique de manière ciblée des mesures plus restrictives pouvant aller jusqu'à faire cesser les activités non essentielles pour lesquelles le risque ne peut pas être contrôlé suffisamment, en évitant autant que possible un confinement généralisé comme lors de la première vague de la pandémie.

- Couvre-feu entre 21h30 et 5h00
- Nombre maximal de 25 participants dans un lieu de culte. Si le lieu de culte occupe un bâtiment au complet, la limite s'applique au bâtiment. La tenue d'un registre est obligatoire
- Une distance minimale de deux mètres est maintenue entre les personnes qui s'y trouvent, même lorsqu'elles demeurent à leur place et ne circulent pas, à moins qu'il s'agisse d'occupants d'une même résidence privée ou de ce qui en tient lieu •

Port d'un masque de procédure en tout temps sauf pour les personnes qui retirent momentanément leur masque de procédure pour boire ou manger

• Nombre maximal de 25 personnes pour les funérailles et les mariages, avec tenue obligatoire d'un registre

Bonjour à chacun de vous,

Un petit suivi de la conférence de presse du premier ministre d'hier après-midi sur le plan de déconfinement. Suite à la mise à jour d'un tableau publié ce matin, il nous sera possible d'accueillir 100 personnes dans nos lieux de culte à partir du 1^{er} juin prochain.

Je vous demande donc de continuer à faire une liste des personnes présentes à vos eucharisties, avec leurs coordonnées, pour les deux prochains dimanches. Par la suite, à partir du 1^{er} juin, il ne sera plus nécessaire de limiter nos assemblées ou d'avoir une liste de noms des personnes présentes. Toutefois, le port du masque, la désinfection des lieux et la distanciation sociale demeurent en vigueur jusqu'à la fin du mois d'août. De même pour les chorales : à moins de nouvelles directives de la Santé publique. Il faudra attendre la fin du mois d'août pour espérer une reprise du chant dans nos assemblées.

Voici un tableau du processus de déconfinement pour les lieux de culte :

	À ce jour Palier rouge	31 mai Palier orange	14 juin Palier jaune	28 juin Palier vert
Lieux de culte	Maximun 25 personnes	Maximun 100 personnes	Maximun 250 personnes	Maximun 250 personnes
Funérailles/ Mariage	Maximun 25 personnes	Maximun 25 personnes	Maximun 50 personnes	Maximun 50 personnes

Vous le savez aussi bien que moi, de nouvelles directives pourraient nous arriver dans les prochains jours, si tel est le cas, je vous tiendrai au courant. Pour l'instant, nous nous inscrirons dans ce processus.

Bonne journée et merci de votre collaboration. La lumière pointe au bout du tunnel.

Jean-François Roy, prêtre

Mouvements et associations		
Abus envers les aînés	Danielle Boisvert	819-275-2118 p. 3253
Association Chasse & Pêche	Robert Dolembreux	819-597-2670
Association Détente-Santé	Liliane Viens Deschatelets	819-597-4202
Ass. Petit & Grand Lac Lac-du-Cerf	Pierre Raïche	819-597-2019
Ass. Protection Lac Gauvin	Johanne Bourdon	450-624-1737
Cercle de Fermières Val-Barrette	Lorraine Hurtubise	819-585-3681
Chevaliers de Colomb conseil 15406	Claude Chapman	819-585-3498
Club d'Âge d'Or Lac-du-Cerf	Huguette Gareau	819-597-4347
Club d'Âge d'Or Val-Barrette	Marcel Cloutier	819-585-3574
Club des abeilles	Madeleine Faubert	819-585-3225
Club Optimiste Val-Barrette	Normand Sigouin	819-440-6620
Club Motoneige Anti-Loup	Gilles Pelland	819-585-3669
Comité du Patrimoine	Danielle Ouimet	819-597-2160
Les Filles D'Isabelle Mont-Laurier	Angèle Samson	819-623-2298
Loisirs de Kiamika	Jeannine Morin	819-585-9597
Loisirs Lac-des-Écorces	Mélanie St-Cyr	819-585-4600 p243
Loisirs Lac-du-Cerf	Denis Landry	819-597-2002
Société d'Horticulture Val-Barrette	Benoit Ricard	819-585-3453
Village d'Accueil des Hautes-Laurentides		819-585-2185